

Mardi 12 novembre 2024, à 10h00, le Bureau Syndical, s'est réuni à PRIVAS, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ACCASSAT K. (VP)	X			LEYNAUD J. (VP)	X		
BONNET-FERRAND V. (VP)	X			PEYRACHE A.			X
BOUSCHON M. (VP)	X			REVEL F.		X	
BRESSO D.	X			ROUVEYROL B.	X		
BULINGE JP. (VP)	X			SABATIER R. (VP)	X		
CHAZE M. (VP)	X			SCHERER A. (VP)	X		
COULMONT H.			X	VALLA M. (VP)	X		
HERNANDEZ C.			X				

OBJET : VALORISATION « CEE » PROGRAMME 2024

Le président propose au bureau de statuer sur les demandes de valorisation figurant dans les tableaux ci-annexé, pour les montants suivants :

	Montant Eligible	Valorisation
Attribution de valorisation sur dossiers non subventionnés	114 665,54 €	3 434,05 €

	Montant Eligible	Valorisation
Attribution de valorisation sur dossier supérieur à 30 000 €	0,00 €	513,85 €

114 665,54 €	3 947,90 €
--------------	------------

Le Bureau Syndical,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ✓ **DECIDE l'attribution de valorisation sur dossiers non subventionnés pour 3 947,90 €.**

Le président,
Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture leet de sa publication ou notification le

BUREAU DU MARDI 12 NOVEMBRE 2024

Programme 2024

Attribution VALORISATIONS

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	Montant Eligible HT	VALORISATION
22-0108CEE	140 LEMPS	Rénovation toiture salle des fêtes (ZE25)	114 665,54 €	3 434,05 €
TOTAUX H.T.			114 665,54 €	3 434,05 €

BUREAU DU MARDI 12 NOVEMBRE 2024

Programme 2024

Attribution VALORISATIONS sur dossiers subventionnés avec dépassement de 30 000 € d'éligibilité

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	VALORISATION
22-0146CEE	340 VEYRAS	Rénovation énergétique de la mairie -SDEA	513,85 €
TOTAUX H.T.			513,85 €